

Hydranet Plus

Réf. 1017

*Hygiène et nettoyage des trayons avant traite.
Désinfection des lavettes entre deux traites.*



1. PROPRIÉTÉS :

HYDRANET PLUS est une base lavante sans allergènes (selon règlement cosmétique (CE) N° 1223/2009), combinaison d'agents humectants d'origine 100 % végétale (glycérine E422), d'agents nettoyants et adoucissants cosmétiques d'origine végétale limitant les irritations.

HYDRANET PLUS est donc un excellent nettoyant dégraissant qui élimine les souillures sans agresser l'épiderme.

HYDRANET PLUS possède des agents puissants permettant le contrôle de la contamination microbienne dans les solutions de trempage des lavettes entre les traites. L'utilisation d'eau de javel n'est plus recommandée.

HYDRANET PLUS est bactéricide conformément à la norme EN 1656, à 40°C en 5 minutes, en condition de saleté vis-à-vis des souches de référence : *Enterococcus hirae* CIP 58.55, *Proteus vulgaris* CIP 58.60, *Pseudomonas aeruginosa* CIP 103.467 et *Staphylococcus aureus* CIP 4.83. Levuricide suivant la norme EN 1657 (*Candida Albicans* CIP 48.72).

Produit concentré à diluer, non irritant à la dose d'utilisation - respecte l'épiderme.

Déclaration à l'inventaire biocide : 35592.

Utilisable en agriculture biologique *.

2. MODE D'EMPLOI :

AVANT CHAQUE TRAITE, PRÉPARER UNE SOLUTION **HYDRANET PLUS** de 0.5 à 1%.

Pour le nettoyage des trayons : Laver et masser énergiquement le pis à l'aide d'une lavette unique par vache. Essorer puis retourner la lavette pour un bon essuyage du trayon ou mieux encore essuyer à l'aide d'un papier pure ouate.

Pour la désinfection des lavettes : Après un rinçage à l'eau : Laisser tremper les lavettes dans une solution **HYDRANET PLUS** à 1 % jusqu'à la prochaine traite (soit environ 100mL pour un seau de 8 litres.). Attention ne pas ajouter de chlore. TOUJOURS UTILISER UNE SERVIETTE UNIQUE PAR VACHE.

3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide jaune
pH :	8,50 +/- 0,50
Densité :	1,040 g/cm ³ +/- 0,020
Viscosité à 20° C :	90 centipoises
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
Matière active :	N-(3-AMINOPROPYL)-N-DODÉCYLPROPANE-1,3-DIAMINE (N°CAS : 2372-82-9) à 19.98 g/kg.
Contient parmi d'autres composants :	Inférieur à 5 % : agent de surface anionique ; Entre 5 et 15 % : agent de surface non ionique ; Parfum.

4. CONDITIONNEMENTS :

Bidon de 20 KG, Fût de 60 KG

5. PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1017) : + 33 (0)3 83 22 50 50.

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide. Le pictogramme EVPHEL, présent sur les produits indique que l'emballage usagé peut-être éliminé via le service de collecte proposé par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

* Produit conforme au règlement CE 1358/ 2014 modifiant le règlement CE N° 889/2008 pour le nettoyage et la désinfection des installations utilisées pour les produits issus de l'agriculture biologique.

Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

N° de révision 08-08-19 V6